



GREGORY PHILIPPIN,

Echevin des Sports :

**« JE COURS
POUR MA
FORME ET
SURTOUT
POUR LA
VÔTRE ! »**

p 6 et 7



NATHALIE DUBOIS,

Echevine de l'Instruction publique
en charge de la Crèche communale :

**« LA CRÈCHE D'ANS,
UN MODÈLE EN
RÉGION LIÉGEOISE... »**

p 16 et 17



200^e ANNIVERSAIRE DE LA CATASTROPHE MINIERE DU BEAUJONG



Les Ansois célèbrent leur histoire et se souviennent de leurs héros

Le 28 février 1812, 127 mineurs sont prisonniers de la fosse Beaujong...

Grâce au courage du Maître mineur Hubert Goffin et de son fils Mathieu, 70 hommes sont sauvés le 4 mars 1812, peu après midi.

L'humble ouvrier est fait Chevalier de la Légion d'Honneur par l'Empereur Napoléon et, en 1815, le Roi Guillaume I^{er} le décore de l'Ordre du Lion Belgique.

Dans la liesse populaire, le Pays de Liège fête la bravoure du Chevalier de la Mine.



Dessin de Jean Lemoine

Dimanche 4 mars 2012 - Place Nicolai à Ans

	9h30 Eglise St-Martin	Messe à la mémoire des mineurs d'Ans chantée par la chorale paroissiale
	10h30 Ecole communale	Accueil "café-croissants" (avec l'école d'Hôtellerie d'Ans) Exposition et diaporama "Hubert Goffin" (J. Van der Weerd) Présentation des livres d'histoire locale
	11h30 Place & monument	CEREMONIE DU BICENTENAIRE en présence des Autorités et de la famille Goffin , avec l'Amicale des Mineurs de Wallonie, l'artiste ansois André Bodart, le chœur d'enfants "Les Pierrots" d'Ans, la Musique des Cadets de Marine
	12h15 Ecole communale	Vin d'Honneur offert par le Collège communal
	Dès 12h30 Place	Echoppes de la Confrérie des Vignobles d'Ans Vins d'Ans et de la région - Gaufres de Liège - Hot-dog
	12h30-13h15 14h00-14h45-15h30 Place	Le P'tit Train du vieil Ans (gratuit) avec l'orchestre "A rase dès tête" (Musique traditionnelle des Arguédènes du XIX ^e siècle)
	14h00 Place	Promenade pédestre "Sur les traces d'Hubert Goffin" guidée par Joseph DELEUSE (Réservation : 04/247 72 74)

ACTION SPECIALE "CAFES & RESTAURANTS"



Les établissements du quartier Nicolai participeront à la journée du bicentenaire en proposant une **action spéciale** : plat du jour à prix démocratique et animations diverses...



INFORMATIONS

Echevinat de la Culture : 04 247 72 74
Echevinat des Affaires sociales : 04 247 72 31
www.ans.eu

Une initiative de la Commune d'Ans
sous l'égide de :



Henri HUYGEN
Echevin de la
Citoyenneté



Thomas CIALONE
Premier Echevin
en charge de la Culture



Stéphane MOREAU
Bourgmestre
de la Commune d'Ans

Le mot du **Bourgmestre**

Au vu des températures que nous avons connues jusque mi-janvier, nous pensions pouvoir échapper aux rigueurs de l'hiver. Mais celui-ci nous a rappelé à son « bon » souvenir.

Heureusement, les services communaux chargés du déneigement des routes étaient prêts (p.8-9).

Pour se réchauffer avant l'arrivée du printemps, participez aux commémorations du 200ème anniversaire de la catastrophe du Beaujonc et de l'héroïsme d'**Hubert Goffin** (p.2) et aux manifestations du **centre culturel** (p.22).

Et puis, pourquoi ne pas se lâcher un peu en **jurons** (p.4) et profiter d'un programme « opéra » digne de ce nom (p.5).

Ensuite, notre échevin des sports vous incite à le rejoindre dans l'activité « **je cours pour ma forme** » (p.6-7).

L'échevin de l'environnement vous présente la **journée sans pesticides** (p.24) et le service des agents constatateurs environnementaux et une série d'infractions et incivilités susceptibles d'être sanctionnées par une amende (p.10-11).

Vous avez du temps à revendre et cherchez à vous occuper ? L'échevin des affaires sociales vous propose de vous engager dans du **volontariat** (p.12-13).

Vous vous demandez ce qu'il advient des logements inoccupés ? L'échevin des finances vous présente le système de la taxation des **logements inoccupés** (p.14-15).

Nos bambins sont au centre de l'attention de l'échevine de la petite enfance qui vous présente la **crèche communale** (p.16-17).

On continue le tour de présentation des formations politiques. Ce mois-ci, le **CDH** (p.18).

Vous connaissez le Valdor ou encore la maison de repos située à côté de l'administration communale. Mais saviez-vous que ces institutions sont gérées par une intercommunale ? Nous vous présentons l'**Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège (ISoSL)** (p.19).

Les **nouvelles des familles** vous sont présentées en page 21.

Le CPAS s'occupe de l'insertion et de l'intégration des jeunes, il a créé, voici quelques années, l'organisme « **la Boussole** » (p.23).

Bonne lecture !

Stéphane MOREAU,
Bourgmestre





Bachi-bouzouk!... Crétin des Alpes!... JURONS, INSULTES et RESPECT



**Va-nu-pieds!... Marin
d'eau douce!... Vandale!...
Anthropopithèque!... Anacoluthé! ...
Boit-sans-soif!... Ornithorynque!...
Vaurien!... Moule à gaufres!...
Rhizopode!... Cannibale!...
Bachi-bouzouk!... Flibustier!...
Coléoptère!... Cornichon!...
Crétin des Alpes!... ..Cloporte!...
Topinambour!... Troglydite!...
Parasite!... Iconoclaste!...
Lépidoptère!... Pignouf!... Pirate!...
Froussard!...Espèces de simili-
Martiens à la graisse de cabestan,
Rogntudju, têtes de lard qui
puent la patate, Bande d'Otanchin
paléologue ! «Cornes de bouc
!!!!, Tais toi sale barbare , Alors
souriceau ; Tronche d'œuf, Il est
louf ce type !! , Faut retourner te
faire soigner duchnoque ! (1)**

Les reconnaissez-vous ces jurons et injures qui hantent les phylactères des Bandes dessinées ?

Certains sont issus des dessins de Vink ou

Courtois, des artistes ansois, ou encore sont l'expression du capitaine Haddock au gré de ses humeurs.

Les jurons ont un caractère universel et existent dans toutes les langues humaines. On les retrouve aussi dans des bandes dessinées et cela participe à la création d'atmosphères.

Hélas parfois leur emploi sert à imposer des émotions négatives à un interlocuteur. Les mots utilisés pour déclencher ces émotions négatives varient évidemment selon les cultures, mais les plus efficaces demeurent les termes religieux, scatologiques, pathologiques, sexuels ou référant à un groupe ethnique minoritaire. On les utilise pour choquer délibérément, pour intimider ou pour humilier.

Les agents communaux ne sont pas en reste, et, comme tout un chacun, sont à même de les utiliser dans certaines situations. Parfois un juron ou une injure sont bien utiles pour faire sortir la pression. Le tout est de savoir être et de

le faire à bon escient.

Nos agents, et particulièrement ceux qui vous accueillent au quotidien, ont suivi une formation à l'accueil. Dans le cadre de leur activité professionnelle, les injures et jurons sont bannis et c'est avec le sourire et professionnalisme qu'au quotidien ils sont à votre service. Le label «Commune à bras ouverts» délivré en son temps à notre commune confirmait cet état de fait. Aujourd'hui, avec le 0800, l'attention au citoyen est encore renforcée et améliorée. Pourtant, parfois, ils doivent faire face à de mauvais coucheurs. Les injures volent. Elles en feraient rougir plus d'un. Elles imposent des émotions négatives aux agents qui peinent pour garder leur contenance et accepter l'inacceptable. Alors convenons que le respect soit en permanence la règle de vie qui s'impose à tous les Ansois et gardons les injures ou les jurons pour exclusivement crier devant sa glace et faire sortir la pression. ■

(1) Tintin, Louis Ferchot, Donjon, La Licorne, mémoire de pierre, Barbe rouge, Voyages de He Pao, GastonLagaffe.

La commune d'Ans au service de ses citoyens!

Une remarque, une question, une demande que vous souhaitez voir traitée par votre Administration communale sans "passe-droits" et de manière totalement apolitique?

Pour ce faire, le

N° VERT 0800 43 000

répond à vos attentes quelles que soient vos questions ou les services concernés.

Ce numéro vert, entièrement gratuit est accessible du lundi au jeudi de 9h à 12 h et de 14 h à 16 h, vendredi de 9h à 12 h (hors jours de fermeture de l'Administration communale).

Pour information, un accusé de réception sera envoyé aux citoyens le jour même; les services concernés disposent quant à eux de 5 jours calendrier pour soumettre un projet de réponse circonstancié à leur Echevin respectif.

Une adresse de courrier électronique:
ans.nouveau@ans-commune.be est également accessible 24h/24.



Thomas CIALONE, Premier Echevin en charge
de la Culture, Président du Centre culturel:

“ANS'EMBLE À L'OPÉRA !”



La commune d'Ans vous propose de vivre une soirée de prestige à l'Opéra..., le Jeudi 3 mai, en profitant d'une offre exceptionnelle et exclusive :

- Une réduction de 40 % sur le prix de votre place
- Une visite guidée des coulisses avant le spectacle
- Le transport gratuit aller-retour en bus

LA TRAVIATA

Opéra en trois actes de Giuseppe VERDI

L'amour entre Violetta, courtisane notoire, et Alfredo, fils de bonne famille, est un amour impossible, du moins aux yeux du père d'Alfredo. Et que Violetta laisse choir ses nombreux amants n'y changera rien. Econduite, c'est la maladie qui fera de la fin de son existence un véritable calvaire.

L'ORCHESTRE ET LES CHOEURS DE L'OPÉRA ROYAL DE WALLONIE

Direction : Luciano ACOCELLA

Mise en scène : Stefano MAZZONIS di
PRALAFERA

Distribution :

Sabina PUERTOLAS (Violetta)

Aldo CAPUTO (Alfredo)

Giovanni MEONI (Giorgio)

Alexise YERNA (Flora)

Cristiano CREMONINI (Gastone)

Julie BAILLY (Annina)

Roger JOAKIM (Barone Douphol)

Ziyan ATFEH (Dottore Grenvil)

Patrick DELCOUR (Marchese d'Obigny)

Le Jeudi 3 mai 2012

18 h45 : départ du bus (parking de
l'Administration communale d'Ans)

19 h15 : accueil au Palais Opéra, visite guidée
des coulisses et de la scène

20 h : spectacle

23 h 30 : départ du bus et retour vers Ans

23 h 50 : arrivée à Ans (parking de
l'Administration communale)

**34 EUROS PAR PERSONNE
(AU LIEU DE 48 EUROS).**

**Achetez vos places sans tarder,
jusqu'au 4 avril 2012.**

La Commune d'Ans dispose de 100 places...

Vente des places :

Guichet d'accueil de l'Hôtel communal d'Ans.
Du lundi au jeudi : 09h00-12h00 et 13h30-17h00.
Le vendredi de : 09h00-12h00 et 14h00-16h00.
Paiement à la réservation et en liquide uniquement !

INFOS PRATIQUES :

Echevinat de la Culture et du Tourisme.

Tel : 04/247.72.73.

Mail : pascale.galhaut@ans-commune.be

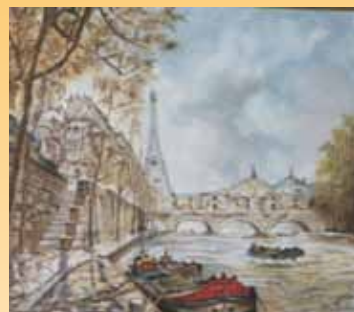
Une initiative de l'Opéra Royal de Wallonie et de
la Commune d'Ans, sous l'égide du Bourgmestre
Stéphane Moreau, du Premier Echevin Thomas
Cialone, en charge de la Culture et de Henri
Huygen, Echevin des Affaires sociales et du 3^{ème}
Age.

CONNAISSANCE DES ARTISTES ANSOIS

Josef SZEWCZYK
expose à la bibliothèque d'Ans
Du 9 au 22 mars 2012

Doué pour le dessin, Josef
SZEWCZYK s'est essayé aux
cours du soir à l'Académie
pendant trois ans.

Sa carrière professionnelle à la
FN ne lui donne guère
l'occasion de pratiquer sa
passion si ce n'est en
dessinant des portraits aux
fusains, à partir de photos,
pour ses collègues de travail.



Après des années d'inactivité artistique, Josef s'est essayé avec
bonheur à la peinture à l'huile, en parfait autodidacte, et
présentera à la salle de lecture de la bibliothèque "Arsène Soreil"
ses réalisations.

Biblio "A. Soreil" - Rue W. Jamar, 168 - ANS

Heures d'ouverture de l'exposition :

Mardi et Jeudi : de 16 h à 19h30

Mercredi : de 9h30 à 16h30

Vendredi : de 13h30 à 16h30

Samedi : de 9 h à 13 h





Grégory PHILIPPIN, Echevin des Sports:

“REDEMARRAGE DES SESSIONS

« **JE COURS POUR MA FORME** »

À ALLEUR, LE MERCREDI 21 MARS 2012”

ANS INFOS : GRÉGORY PHILIPPIN, AU PRINTEMPS 2010, VOUS AVEZ ÉTÉ À L'ORIGINE DU PROGRAMME D'INITIATION AU JOGGING « JE COURS POUR MA FORME » DANS LA COMMUNE D'ANS.



POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE QUELQUES MOTS ?

Grégory Philippin : Le jogging est un sport à la mode : on ne compte plus les coureurs qui, en toutes saisons, envahissent les sentiers des espaces verts et les trottoirs des villes, les compétitions se multiplient et rassemblent chaque année plus de participants, les médias eux-mêmes ne cessent de louer les bienfaits de cette activité physique pour la santé. Le jogging est devenu un phénomène de société !

De nombreuses personnes veulent en faire... mais les abandons et les échecs sont fréquents car le jogging est un sport exigeant dont une pratique inadéquate peut provoquer des blessures. Tous les

effets bénéfiques du jogging peuvent être inversés si ce sport est pratiqué n'importe comment, sans un minimum de connaissances !

Mon objectif était de donner un cadre à cet intérêt collectif pour la course à pied et d'organiser une véritable sensibilisation au jogging basée sur un apprentissage très progressif : avec un programme élaboré par des professionnels du sport, avec des moniteurs qui ont reçu une formation spécifique, avec la protection d'une assurance au profit des participants.

ANS-INFOS. : ET ÇA MARCHE ?

Grégory Philippin : Bien sûr !

En 2 ans, plus de 200 personnes, de tous âges, sont venues s'initier au jogging avec nous et la plupart sont arrivées au terme de la formation.

ANS-INFOS. EN QUOI CONSISTE CELLE-CI ?

Grégory Philippin : La session JCPMF s'étend sur 12 semaines, avec un programme très précis et, je le répète, très progressif.

Tous les mercredis soirs à 19 hs, rendez-vous est donné pour un entraînement d'une heure environ (échauffement, course, stretching) avec les moniteurs.

Les participants sont invités à compléter cette activité par une ou deux séances hebdomadaires supplémentaires : à cet effet, un programme d'entraînement leur est remis pour les aider à planifier leurs sorties.

A Ans, nous ajoutons au programme « officiel » JCPMF un 13e mercredi pour organiser un test, remettre des diplômes

aux participants et nous retrouver autour d'un pain-saucisse !

Premier rendez-vous de cette saison 2012 : le mercredi 21 mars à 19 heures au complexe sportif communal « François Heine », Route Militaire 401 à 4432 Alleur.

ANS-INFOS : ET C'EST CHER ?

Grégory Philippin : Pas du tout !

En la matière d'ailleurs, la politique de la commune d'Ans est de rendre la pratique du sport accessible à tous.

Ici, pour le jogging, la participation à la session est fixée à 20 euros.

Cette somme couvre l'adhésion au programme national « JCPMF », les assurances et la formation des moniteurs. Les bénéficiaires éventuels sont intégralement réinvestis dans le barbecue qui marque la fin du cycle d'entraînements.

Je signale également que les moniteurs sont tous bénévoles et que leur seule motivation est de faire partager leur passion pour la course à pied !

Aucun équipement particulier n'est requis. La seule chose que nous recommandons, c'est d'investir dans une bonne paire de chaussures : au lieu d'apporter les bienfaits escomptés, des chaussures inadaptées augmentent en effet le risque de se blesser.

ANS-INFOS : DES NOUVEAUTÉS POUR 2012 ?

Grégory Philippin : Nous reprenons la formule qui a si bien marché :

0 – 5 kms : Pour les débutants ! Aucune compétence sportive n'est requise : on part de zéro !

Pas d'élitisme ni d'esprit de compétition ! L'objectif est de parvenir à courir, sans marquer d'arrêt, une distance de 5 kms au terme de la session.

5 – 10 kms : Le but est, par un entraînement progressif qui inclura quelques phases de travail en résistance, d'atteindre le seuil des 10 kms. Avec celles et ceux qui le souhaitent, en fin de session, nous essaierons de participer à une « vraie » course. Toutefois, on ne se focalisera par sur la performance : le jogging reste un plaisir et un moment de détente. On ajoute cette année une formule intermédiaire :

4 – 8 kms : Afin de privilégier la dimension « promenade », à une allure très modérée. Pour celles et ceux qu'intimide la formule

5 – 10 kms : Pour assurer un encadrement efficace, le nombre des moniteurs sera porté de 5 à 7.

ANS-INFOS : UNE CONCLUSION ?

Grégory Philippin : Plutôt deux ! Deux plutôt.

En rappelant les 2 principes qui résument notre démarche :

Santé.

Une pratique raisonnée du jogging contribue à l'amélioration de la santé ainsi que de l'équilibre physique !

Ses bienfaits sont multiples : meilleure ventilation pulmonaire, renforcement du cœur et des vaisseaux, augmentation de la masse musculaire et diminution de la masse grasse, entretien des os et des articulations, maintien des réflexes et de la coordination...

Le sport participe aussi à l'équilibre psychosocial : il s'avère efficace pour lutter contre le stress, donne le goût de l'effort et renforce l'estime de soi.

Convivialité.

On court mieux en groupe ! Avec beaucoup plus de plaisir et de bonheur même !

Le jogging est l'un des rares sports où on encourage les participants à parler pendant l'effort !

Les moniteurs, en particulier, veillent à la solidarité des groupes : on court tous ensemble et personne n'est jamais laissé derrière.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT:

M. ISTAZ

N° DE TÉLÉPHONE:

0498 63 40 59

RÉGIE SPORTIVE :

04/247.72.75

L'avis des participants en 2011 !

1. Qu'est-ce qui vous a poussé à vous inscrire ?

2. Pratiquez-vous un autre sport et si oui depuis quand ?

3. Conseillez-vous le programme, êtes-vous satisfait de votre prestation et comptez-vous vous réinscrire ?



CHRISTIAN BROKAMP

1. L'objectif de retrouver la forme.

2. Cela fait 4 ans que j'ai abandonné le basket, sinon, je fais du sport mais en dilettante et seulement durant les vacances : ski en hiver et jogging en été.

3. Oui. C'est plus motivant que cou-



JULIE DESSY

1. L'envie de pratiquer une activité physique où la compétition n'est pas de mise et où chacun peut évoluer à son niveau. Le tout en étant encadré par des professionnels du running. Mais également pour garder la forme !

2. Non, j'ai commencé le sport avec le programme "Je cours pour ma forme".

3. J'en suis très satisfaite. Après la session 0-5km, j'ai passé le test l'an dernier des 5-10km avec succès et j'ai déjà hâte de commencer cette nouvelle session "Je cours pour ma forme".

Je conseille ce programme à toutes les personnes qui ont envie de pratiquer un sport dans la bonne humeur quelque soit leur condition physique. C'est l'occasion de se lancer puisque la formation débute du niveau Zéro ! L'important est de se faire plaisir à soi et à son corps !

FRANCINE VANDENBEMDEN



1. C'était le fait d'essayer de faire un peu de sport à proximité de chez et aussi la curiosité...

2. Je ne pratique aucun autre sport.

3. Bien sûr que je conseillerais le programme car on est bien entouré par les moniteurs qui respectent notre rythme et surtout je suis très satisfaite de ma prestation, moi qui pensais ne jamais pouvoir arriver aux 5 km (mais le groupe stimule).



Grégory PHILIPPIN, Echevin des Travaux:

“LE DÉNEIGEMENT : UN ACTE CITOYEN”



« La Commune prend en charge le déneigement des voiries communales mais chaque Ansois a également son rôle à jouer en cas de chutes de neige. Il convient en effet de rappeler à tous les habitants que chacun a l'obligation de déneiger le trottoir situé devant chez lui. Cet acte citoyen permet à chacun de se déplacer facilement et sans risque. Il est également important d'entreposer la neige à un endroit où celle-ci ne gêne pas. »

Qu'entend-on par l'organisation du Plan Hiver ?

Il s'agit en quelque sorte de l'ensemble des dispositifs et actions mis en place pour le sablage des routes communales durant l'hiver (cf le Ans Infos info du mois de décembre 2011).

Comment fonctionne le déneigement des routes ?

Il faut distinguer les autoroutes et routes régionales des routes communales. La Commune est seule responsable pour le déneigement de ses voiries. Cela représente 113 km de voiries.

Quels sont les moyens matériels et humains mis en place pour le déneigement ?

Le staff est composé de 4 équipes de deux personnes. Six hommes dépendent directement du service des Travaux et deux hommes du

service de l'Environnement. Cela permet aux 4 camions de tourner simultanément.

Quels sont les différentes étapes de l'entretien des routes durant l'hiver ?

En avant-saison hivernale, la Commune s'adjoit les services de Météo route. Cela permet au service de planifier les sorties durant l'hiver. Le stockage du

sel et la préparation du matériel sont également importants. Ainsi un quatrième camion est venu renforcer le parc actuel et la Commune a également fait l'acquisition d'une nouvelle lame de déneigement. La constitution des équipes de garde se fait sous la responsabilité du conducteur des travaux qui planifie les sorties en fonction des prévisions météorologiques.



Le saviez-vous ?

Un premier passage s'effectue après la pointe de la nuit vers 5 h du matin. En fonction des conditions climatiques, la garde est opérationnelle 24h/24h.

- Le nom de l'engin qui sale nos routes ? **Une épandeuse.**
- **Le salage** est l'action de répandre un fondant routier afin de faire fondre la pellicule de glace ou de neige.
- Le sel épandu sur les routes au cours de l'hiver peut être **corrosif**. Il est donc nécessaire de laver régulièrement sa voiture en cas de salage des routes.
- En dessous de 10°C, **l'efficacité du sel** chute drastiquement et peut même entraîner la formation de verglas.
- L'action du sel demande entre **15 et 30 minutes**. Il est donc faux de croire qu'en roulant juste derrière une épandeuse en action, l'adhérence est redevenue normale.
- La quantité de sel utilisé durant l'hiver 2010-2011 fut de **450 tonnes**.
- La consommation moyenne journalière est de **25 tonnes**.
- Le prix d'une tonne de sel est de **102 euros tvac** (prix 2011)
- Pour parcourir les 113 km de voiries communales avec les 4 sableuses, il faut **3 heures**.
- Le nombre d'équipes de deux hommes est de **quatre**.
- La Commune est abonnée à **météo route**. Quotidiennement, les conducteurs sont informés par mail et sms des prévisions météorologiques. ■





Francy DUPONT, Echevin de l'Environnement:

“L’INCIVISME ET LE MANQUE DE RESPECT SONT DES PLAIES POUR L’ENSEMBLE DE LA POPULATION...”

Depuis 2 ans, 3 agents constatateurs sillonnent la commune afin de mettre fin aux comportements inciviques.

Leur rôle: améliorer le quotidien de chacun en donnant la possibilité d'évoluer dans un environnement de qualité : la **PROPRETE** et le **RESPECT DE L'ORDRE** marquent le début du respect de soi et des autres. La tâche des ACE (Agents Constatateurs Environnementaux » s'articule autour de deux grands axes :

- 1) la sensibilisation et la prévention
- 2) la répression



1) LA SENSIBILISATION ET LA PRÉVENTION :

Par des gestes simples, chacun peut considérablement améliorer le quotidien de tous.

Les Agents Constatateurs Environnementaux s'attelleront à inciter chaque citoyen à accomplir des actes anodins...mais essentiels :

- *jeter les déchets-canettes, chewing-gum, papiers d'emballages de biscuits... DIRECTEMENT DANS les poubelles publiques*
- *ramasser les déjections canines*
- *éviter de jeter les mégots de cigarettes sur le sol*

2) LA RÉPRESSION :

Malheureusement, la prévention ne suffit pas toujours : c'est pourquoi les agents sillonneront parcs et quartiers de la commune à l'affût des infractions environnementales. Celles-ci sont multiples. Parmi elles, les plus constatées, les dépôts clandestins de déchets, le non-entretien de parcelles ou encore l'affichage sauvage représentent un véritable fléau. Ces infractions seront constatées et sanctionnées par un procès verbal adressé aux personnes inciviques.

Dans certains cas, les Agents Constatateurs en Environnement pourront vous réclamer IMMEDIATEMENT votre pièce d'identité et/ou une amende (perception immédiate) qui, selon la gravité, peut s'avérer lourde financièrement :

- **50€** pour des déjections canines, des mégots de cigarettes ou des déchets jetés sur le sol
- **80€** pour des sacs poubelles sortis sans étiquette ou de manière anticipative
- Bien plus encore (**250€**) pour des infractions plus graves (dépôts clandestins, destruction de déchets ménagers dans son jardin,...)



C'EST TOUS ENSEMBLE QU'IL NOUS FAUT AGIR DÈS AUJOURD'HUI, POUR ET AVEC NOS ENFANTS, AFIN DE PRÉPARER UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ POUR DEMAIN.



Henri HUYGEN, Echevin des Affaires Sociales, de la Santé et du 3^{ième} Age:

“LES ANSOIS NE SONT PAS DES MANCHOTS MEME PENSIONNES”

Si vous ne le savez pas, c'est que vous n'avez pas encore reçu le formulaire ad hoc dans votre boîte aux lettres. Mais, sachez dès à présent qu'il sera possible d'être « volontaire » à Ans.

Comme annoncé lors de la fête des pensionnés de ce 3 octobre 2011, mon souhait est de développer le « volontariat » sur la commune.

Celui-ci voit le jour avec l'appui unanime du Collège. Inscrite donc dans une volonté proactive communale, cette action centrée sur le volontariat sera ouverte à l'ensemble des citoyens, et plus spécialement aux SENIORS.

L'idée est de constituer une réserve de volontaires. Ceux-ci pourront effectuer différents travaux dans des domaines tels que :

- **les écoles de devoirs ;**
- **la lecture à des tierces personnes (aveugles ou autres handicaps) ;**
- **hiver solidaire ;**
- **aide à l'artisanat ;**
- **encadrement d'excursions,**
- **personne ressource d'un quartier ;**
- **aide à la mise en œuvre de manifestations communales ;**
- **environnement ;**
- **etc.**

Ce type d'actions ne peut toutefois pas concurrencer les firmes privées.

Ceci étant, le **VOLONTARIAT** devrait permettre aux personnes motivées de s'affirmer encore plus et de prendre ainsi une place importante dans la vie de notre belle Commune.

A travers l'action « Hiver Solidaire » par exemple, ce seront les personnes âgées qui pourront se voir aidées, à moyen terme, avec un service de déneigement issu du volontariat ou non.

Le formulaire que vous allez recevoir d'ici environ 1 mois comporte de nombreux items à cocher ; mais, en sus, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Ce formulaire nous permettra de mieux identifier vos compétences et vos desiderata.

Rapidement donc, si vous souhaitez vous inscrire en tant que « volontaire », renvoyez-nous ce formulaire complété, ou prenez contact afin que nous puissions nous entretenir avec vous.

Ajoutons encore qu'en tant que « volontaire », un DEFRAIEMENT sera prévu par demi-journée de prestation ET IL N'Y A PAS D'IMPÔT mais un plafond annuel à ne pas dépasser. ■

Renseignements :

M. M Habrant : tél 04/247.72.08

ou au : 080043000

VOTRE EXPERIENCE
**PEUT ETRE UTILE A
LA COLLECTIVITE !**



Henri HUYGEN, Echevin du Troisième Age, organise en collaboration avec le Collège communal et sous le patronage du Bourgmestre **Stéphane MOREAU**:

Une après-midi “ SPECTACLE ”

Le Samedi 17 Mars 2012 à 14h00 (ouverture des portes dès 13h)

Salle Henriette Brenu, rue Gilles Magnée à Ans

Spectacle transformiste “DANA show”

Inscription obligatoire auprès de l'Echevinat du Troisième Age au :

04/247 72 76 ou 04/ 247 72 31

P.A.F. : 5 € (le ticket d'entrée donne droit à 1 morceau de tarte + café)



Georges SECRETIN, Echevin des Finances :

“LA PROBLEMATIQUE DES BATIMENTS ABANDONNES ET/OU INOCCUPES : **UNE TUILE POUR TOUT LE MONDE !”**

Sur recommandation de la Région Wallonne, la commune a mis en oeuvre une traque aux bâtiments abandonnés ou laissés inoccupés, le tout se soldant par une taxation annuelle lourde des propriétaires concernés (150 Euros par mètre courant et par niveau).

TROIS RAISONS MOTIVENT NOTRE DÉMARCHÉ :

1. *En premier lieu, cette taxation constitue une « vraie tuile » (c'est-à-dire une charge importante) pour le propriétaire ou l'usufruitier qui laisse volontairement son immeuble se dégrader par abandon ou inoccupation.*

2. *En deuxième lieu, il faut bien comprendre qu'habiter à proximité d'un taudis est aussi « une tuile » et que la vie est difficile pour les voisins d'une maison abandonnée ou laissée volontairement inoccupée pendant des mois, voire des années. Ce voisinage amène des nuisances sérieuses liées à l'insalubrité ou à l'occupation sauvage.*

3. *Enfin, il y a un aspect scandaleux et irresponsable à laisser se développer des chancres urbains alors que nous devons encourager la possibilité pour chacun de trouver un toit présentant des conditions de salubrité acceptables.*

EN PRATIQUE

Il s'agit là du fruit du travail des Services du Logement, des Finances et des agents constatateurs environnementaux qui ont sillonné les rues de notre commune.

Dans un premier temps, les services communaux constatent la situation

d'abandon et vérifient si personne n'est domicilié dans l'immeuble. Dans ce cas, un premier constat est établi. Il est notifié par lettre recommandée au propriétaire. Dès ce moment, celui-ci est averti de la taxe qu'il sera amené à payer si dans les six mois à venir, l'immeuble reste dans le même état, sauf cas d'impossibilité ou de force majeure.

Au terme des 6 mois, les services communaux se rendent à nouveau sur place et dressent un second constat. Il est de nouveau notifié au propriétaire et annonce le prochain enrôlement de la taxe qui devra être payée dans les deux mois.

NOMBRE D'IMMEUBLES CONCERNES

Initialement, une soixantaine d'immeubles étaient concernés et ont fait l'objet d'un premier constat réalisé en juin dernier.

Depuis lors, mes services s'orientent vers la taxation d'une vingtaine de propriétaires n'ayant pas réagi à l'envoi des constats malgré les avertissements lancés, explique l'Echevin Georges Secretin.

Cependant, suite à ces différents courriers, une majorité de propriétaires a réagi et plusieurs d'entre eux ont rencontré l'Echevin, lui expliquant la difficulté ou l'impossibilité de réaliser immédiatement certains travaux de remise en ordre, ou encore leur volon-

té de vendre le bien dans les meilleurs délais.

Ces rencontres permettent également de mieux cerner les problèmes rencontrés. En pratique, explique l'Echevin des Finances, cette menace de taxation importante au niveau financier permet très souvent de débloquer des litiges et de trouver des solutions, notamment, dans des successions complexes ou des différends familiaux concernant des immeubles en indivision.

DÉJÀ DES RETOMBÉES POSITIVES

C'est ainsi que sur les 60 dossiers initiaux, 40 ont été solutionnés ou sont en passe de l'être. Certaines maisons ou appartements sont en cours de réaménagement (les plus nombreux), d'autres ont été vendus, ce qui laisse augurer une évolution positive de la situation pour le plus grand bonheur des riverains.

PAS DE RAGE TAXATOIRE...

S'il est vrai que le montant de ces taxes est important, l'objectif n'est pas budgétaire, confirme Georges Secretin, mais il tend surtout à faire bouger les choses.

En effet, si le montant est trop bas, personne ne réagit...

Par contre, lorsque la sanction s'alourdit, cela engendre des réactions rapides .. et positives de nature à éviter la taxe ou son



renouvellement, éliminer les chancres urbains et remettre des immeubles sains sur le marché immobilier.

L'idée première n'est certainement pas de sanctionner les propriétaires concernés mais bien de les convaincre d'agir dans leur intérêt. En effet, en cas d'immobilisme, leurs biens vont rapidement se dévaloriser à leur détriment et devenir des chancres urbains avec leurs lots de problèmes de voisinage (squat, insalubrité, sentiment d'insécurité, rats etc).

Il est à souligner par exemple, que le propriétaire d'un bâtiment habité et correctement entretenu a un jour découvert que les boiseries de sa maison étaient attaquées par de la mэрule provenant de l'immeuble voisin complètement abandonné.

ET D'AUTRES PROJETS...

Lorsque l'on voit la difficulté grandissante de se loger pour les catégories sociales les plus défavorisées, force est de constater aussi à travers cette problématique de bâtiments non occupés, qu'il y a sujet à réflexion. En effet, une collaboration active avec une Agence immobilière sociale, serait souhaitable. Cette dernière pourrait être un acteur privilégié et un collaborateur de tout premier ordre dans le cadre de la transformation d'immeubles inoccupés en logements familiaux dignes de ce nom. Pour information, et ce de manière très succincte, l'Agence immobilière sociale gère le bien pour le compte du propriétaire, fait procéder aux travaux nécessaires, s'occupe de la gestion administrative et garantit au propriétaire

le paiement de son loyer. Les travaux nécessaires éventuels, si le propriétaire ne peut en assumer directement les frais, seront pris en charge dans un premier temps par l'Agence Immobilière sociale, qui en récupérera le montant lors de la perception des loyers à venir. Ce projet est à l'étude.

CONCLUSIONS :

La politique de taxation de logements inoccupés n'est absolument pas une chasse aux sorcières. L'objectif est tout simplement d'arrêter la taudisation de certains immeubles d'habitation et d'améliorer la qualité générale du logement pour l'ensemble de la population.





Nathalie DUBOIS, Echevine de l'Instruction publique en charge de la Crèche communale :

“ON NE PLAISANTE PAS AVEC L'ENFANCE!”



DEPUIS, UNE CENTAINE D'ENFANTS DE 0 À 3 ANS Y SONT ACCUEILLIS CHAQUE JOUR ET L'ÉQUIPE S'EST BIEN ÉTOFFÉE. NOTRE CRÈCHE JOUIT D'UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE DANS UN CADRE DE VERDURE.

Quotidiennement, une équipe pluridisciplinaire en perpétuelle évolution y travaille afin d'améliorer encore la qualité de l'accueil au service des familles. Cette équipe dynamique, dirigée depuis toujours par Madame Jacquet, se remet régulièrement en question par des formations internes et externes afin de s'adapter à l'évolution dans le domaine de la petite enfance, aux nouvelles situations vécues ainsi qu'aux nouvelles techniques pédagogiques.

Les différents acteurs de la crèche à savoir: les puéricultrices, le personnel de cuisine, le personnel d'entretien, le personnel de lingerie, la secrétaire, l'assistante sociale, les infirmières, le pédiatre attirée de la crèche ainsi que la

Ouverte le **4 octobre 1976**, la crèche communale accueillait ses quatre premiers enfants et donc ses quatre

premiers familles. Elle comptait à peine quelques membres du personnel.





directrice nourrissent des interactions à différents niveaux et nous ne pourrions imaginer un fonctionnement optimal de la crèche sans l'un de ces maillons. Chacune joue un rôle essentiel, chaque rôle est certes différent mais « l'une ne pourrait faire sans l'autre ».

Il y a, à la crèche, 6 groupes d'enfants et donc 6 équipes de puéricultrices, soit une équipe par groupe d'enfants. Chaque groupe vit trois années ensemble avec les mêmes enfants et les mêmes puéricultrices. Lorsque les plus grands quittent la crèche pour entrer à l'école maternelle, chaque groupe d'enfants avance d'un rang. Les puéricultrices terminent donc leur parcours de trois ans avec les grands et repartent avec un nouveau groupe de bébés pour trois nouvelles années. Ceci est une garantie d'équilibre, de stabilité, de bien-être et de sécurité. Un enfant s'épanouit dans la sécurité physique et affective des liens qu'il crée petit à petit avec la puéricultrice mais aussi avec les autres enfants.

Le rôle de la crèche est donc essentiel mais aussi complémentaire à celui du giron familial. Il s'exerce au niveau de l'accueil et de l'encadrement de l'enfant dans sa globalité.

LA CRÈCHE PERMET À L'ENFANT DE S'ÉPANOUIR SUR LE PLAN PHYSIQUE, MENTAL, MOTEUR ET AFFECTIF. ELLE PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DE CHAQUE ENFANT, ELLE ASSURE SA SÉCURITÉ, ELLE VEILLE À SON BIEN-ÊTRE AINSI QU'À SA SANTÉ. CES OBJECTIFS NE SONT ATTEINTS QUE GRÂCE AU TRAVAIL QUOTIDIEN ET REMARQUABLE DE L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU PERSONNEL QUE JE TIENS À REMERCIER PAR LE BIAIS DE CET ARTICLE.

Merci à toutes !



GARDE D'ENFANTS MALADES À DOMICILE

Suite à la proposition du Ministère de l'Emploi de la Région Wallonne d'accorder une subvention en matière d'emploi dans les milieux d'accueil des enfants de 0 à 3 ans, nous avons manifesté notre volonté de développer un service de garde d'enfants malades à domicile pour les enfants inscrits au sein de notre crèche communale.

Cette mesure vise à offrir aux parents une solution alternative de garde lorsque leur enfant est malade et leur permet ainsi d'augmenter leur disponibilité professionnelle.

Cette solution permet à l'enfant malade d'être soigné à son domicile, dans son environnement habituel, par une puéricultrice qui le connaît puisqu'elle fait partie du personnel de la crèche.

Lorsqu'un enfant est malade, il a d'autant plus besoin de repères pour se sentir en sécurité.

Vu l'importance du nombre de places agréées au sein de notre crèche (72 pour rappel), nous avons introduit un dossier auprès dudit Ministère dans le but d'obtenir une subvention afin de permettre l'engagement de deux puéricultrices à temps plein pour rendre ce service tant apprécié aux familles.



Chef de Groupe CDH Philippe LEJEUNE, 60 ans

**Habite rue A. Charlet à Loncin depuis 34 ans
Comptable - Employé en entreprise:**

**“LA POLITIQUE : UN CHOIX DE VIE...
POUR LA VIE... “**

Faut-il vivre pour soi, pour sa famille, privilégier le « cocooning » ou bien vivre à l'écoute des autres et les aider dans la mesure du possible ?

Les deux options sont louables, mais pour ma part, le choix s'est opéré très tôt.

C'est lors de mes études secondaires que j'ai été atteint par le virus de la politique. J'y ai eu l'occasion de me documenter et de dissenter sur des thèmes politiques et cela m'a passionné. J'étais animé par l'envie de devenir acteur plutôt que simple spectateur. La gestion d'une commune, le volet social y afférant et la faculté d'exprimer son point de vue et celui de son parti m'intéressaient au plus haut point...

Et en 1983, l'occasion s'est présentée. J'ai été sollicité et ai fait mon entrée en politique. Les valeurs du PSC étaient proches des miennes et il me tenait à cœur de faire de la politique communale, celle du terrain, celle qui interpelle le citoyen au quotidien. Mon choix était fait pour la vie !

Très rapidement j'ai officié en tant que secrétaire de la section locale et en 1991 j'entrais au Conseil du CPAS.

De 1994 à 2000, je siégeais au Conseil Communal et dès 2001 je m'investissais au sein de ma section locale en tant que Président. C'est à cette époque que la PSC est devenu cdH ;

En 2006, le résultat des votes me permettait de réintégrer le Conseil Communal.

Durant toutes ces années de mandat, je me suis battu pour une gestion saine de la Commune, pour un environnement de qualité, pour une propreté maximale et pour une politique sociale juste, équitable et humaniste.

A présent, faisant partie de la majorité, je reste fidèle à mes valeurs dont la plupart sont les fruits du bon sens et sont partagées par mes collègues d'autres partis.

Mon collègue Robert Grosch et moi-même représentons le cdH au sein des différentes commissions préparatoires

au Conseil Communal et participons activement aux activités organisées par la majorité communale.

Robert Grosch, ancien directeur d'école technique et professionnelle, actuel Conseiller de la Ministre Simonet, ayant en charge l'enseignement qualifiant, préside la commission des Travaux et des Sports. Il nous représente également au Conseil de Police.

Quant à moi, je suis administrateur à la Régie Sportive Ansoise et au Centre Culturel.

L'une de mes principales satisfactions, outre celle d'avoir, contre vents et marées, maintenu à flots la section locale du cdH et celle du gain d'un siège aux dernières élections communales, fut celle d'avoir été, avec Georges Secretin (Echevin et RCA), l'un des principaux artisans de la réconciliation entre le cdH et le RCA.

De cette réconciliation est né le cartel « cdH-RCA » qui, lors des prochaines élections communales, proposera à vos suffrages une liste commune.

Depuis toujours, l'associatif a fait partie de ma vie. Les mouvements de jeunesse d'abord et le socio-culturel ensuite au sein de l'ASCA (Association socio-culturelle ansoise).

Les contacts humains sont pour moi très importants. Ecouter, conseiller, guider, intervenir, interpeller, toutes ces actions donnent un sens à ma vie politique.

Mes centres d'intérêts sont les voyages, le cinéma, le théâtre et les contacts humains.

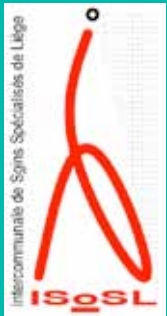
Points faibles : Trop consensuel à certains moments.

Points forts : Tenace et déterminé dans la défense des dossiers.



“NOS MANDATAIRES QUI EXERCENT DE HAUTES FONCTIONS DANS NOS INTERCOMMUNALES “

Rita Ulens, Conseillère communale, Administrateur et Membre du Bureau Exécutif de l'Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège (ISoSL)



Née en juin 2008 de la fusion du CHP (Centre Hospitalier Psychiatrique de Liège) et de l'IPAL (Intercommunale des Personnes Agées de Liège), ISoSL est l'Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège. Sa création répond à un besoin de rationalisation et constitue une consolidation des activités de soins du secteur public. Cette opération s'inscrit en effet dans l'évolution actuelle du secteur des soins de santé qui exige une taille critique plus grande et une meilleure concentration des moyens pour répondre aux besoins de la population. ISoSL emploie plus de 2.200 travailleurs, répartis en 3 secteurs d'activité.

SECTEUR DE LA SANTÉ MENTALE

Ce secteur regroupe les établissements et services de soins suivants :

- 1 hôpital de 504 lits répartis sur deux sites : Petit Bourgogne et Agora
- 2 polycliniques situées sur chaque site hospitalier
- 2 maisons de soins psychiatriques : Les Charmilles et Les Cèdres
- 3 services de santé mentale : SSM Vaudrée, SSM Saint-Christophe et SSM Franchimontois
- 14 habitations protégées
- 2 hôpitaux de jour situés sur chaque site hospitalier
- 3 centres d'accueil pour toxicomanes : START, MASS et CLEAN.
- Le CITES, Clinique du stress.
- 2 services ambulatoires
- L'A.S.B.L. Réflexions, Centre d'information et de recherche sur la psychose.

SECTEUR DE LA GÉRIATRIE, LES CLINIQUES DE SOINS SPÉCIALISÉS

Ce secteur regroupe les établissements hospitaliers relevant de la gériatrie, de la psychogériatrie, de la revalidation et des soins palliatifs soit 1 clinique de 426 lits répartis sur deux sites :

- Valdor, rue Basse-Wez, 301 à 4020 Liège
Hospitalisation en gériatrie, revalidation, neurologie et soins palliatifs, hôpital de jour, polyclinique générale, service de physiothérapie avec piscine de rééducation, imagerie médicale avec scanner, médecine nucléaire.
- Pèri, Montagne Sainte-Walburge, 4bis à 4000 Liège
Hospitalisation en psychogériatrie et neurologie réparatrice, centre d'expertise pour les patients en état neurovégétatif chronique, polyclinique générale, hôpital de jour.

SECTEUR DES MAISONS DE REPOS ET DE SOINS

Les établissements d'accueil et les services pour personnes âgées ont une capacité totale de 626 places de maison de repos et de soins, 36 places d'accueil et de soins de jour, 35 logements en résidence-services et 15 appartements pour personnes âgées, avec un centre de services communs.

Ce secteur regroupe les établissements suivants :

- Les Murlais à Liège
- Les Tournesols à Liège
- Résidence Les Orchidées à Grivegnée
- Résidence du Chemin de Loncin à Ans
- Résidence Les Trois Rois à Visé
- Résidence Le Doux Séjour à Herstal
- Résidence des Hauteurs à Liège
- Résidence Le Tilleul d'Edouard à Grivegnée
- Domaine des Blés Dorés à Villers-l'Évêque
- Résidence Les Saules à Wonck
- Résidence Saint Léonard à Welkenraedt.

La commune d'Ans dispose de 3 administrateurs au sein d'ISoSL : Rita Ulens-Budenaers, Thomas Cialone et Jean-Marie Valkeners.



Résidence du Chemin de Loncin

**Pour plus d'infos : ISoSL - Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège
Rue Basse-Wez, 301 • 4020 Liège • Tél. 04/341 78 11 -
Courriel : info@isosl.be • www.isosl.be**



Thierry COENEN, Conseiller communal.

“AU MENU : BIODIVERSITÉ À VOLONTÉ ET **RESPECT DE LA NATURE**”

Face à la menace du changement climatique, on se croit impuissant. Eh non! Il y a un tas de petites choses à faire, ou à ne pas faire, dans la vie de tous les jours.

Comment participer au changement dans ma vie de tous les jours ? Et si je commençais par le contenu de mon assiette

POUR LA SANTÉ DE LA PLANÈTE, ÉVITONS DE MANGER TROP TRANSFORMÉ, TROP EMBALLÉ, TROP TRANSPORTÉ, TROP TOUT COURT

Je mange local et de saison

Une poire de saison produite dans la région, c'est quand même moins polluant qu'une poire importée par avion d'Afrique du Sud ! Et elle a souvent plus de saveur... Achetez des fruits et légumes produits localement, en Belgique ou au pire, dans les régions limitrophes : c'est un petit pas pour nous mais un grand pas pour la lutte contre le changement climatique.

Je redécouvre des variétés anciennes

Depuis quelques années, des milliers de variétés anciennes disparaissent, supplantées par les variétés hybrides modernes, à gros rendement, et généralement sans grandes qualités gustatives. Cette érosion de la biodiversité est inquiétante car une variété qui disparaît, c'est un patrimoine génétique perdu de façon irréversible. Manger (c'est bien) et cultiver (c'est mieux) des variétés anciennes, c'est garantir leur survie, tout en faisant plaisir à vos papilles et à vos yeux

Je gère mes provisions pour éviter le gaspillage

25 % de la nourriture que l'on achète est jetée à la poubelle. En ajustant au mieux ses courses, on évite de gaspiller l'énergie qui a été nécessaire pour produire, transporter et conserver ces produits. Cela allège en plus nos poubelles, et protège notre porte-monnaie

J'évite des produits contenant de l'huile de palme

En Malaisie et en Indonésie, la forêt tropicale est brûlée et détruite pour y planter à la place des palmiers à huile. Cela menace directement la biodiversité, et particulièrement les orangs-outans. L'huile de palme est ensuite utilisée dans un produit de supermarché sur dix (biscuits secs, chocolat, pâtes à tartiner,

plats préparés, soupes, céréales...). Pour éviter d'en acheter, comparez les mêmes produits d'une gamme et choisissez celui qui n'en contient pas. L'huile de palme est généralement mentionnée dans les ingrédients, parfois sous la dénomination cachée de « matière grasse végétale » ou « huile végétale ».

J'achète des produits équitables

Acheter des produits issus du commerce équitable, c'est assurer une juste rémunération du travail des producteurs et des artisans les plus défavorisés, favoriser la préservation de l'environnement et bénéficier de produits de qualité. C'est aussi la garantie que le produit n'a pas été fabriqué par des enfants. Tunique en coton bio, vin, café, sucre complet... : la gamme est large et séduisante

Je choisis de préférence les produits peu emballés

Trop c'est trop ! Yaourts entourés de carton, film entourant les lots en promotion, barquette de la viande, boîte plastique du fromage : certains aliments sont hyper-emballés. Ces conditionnements ont un coût pour la nature : utilisation de pétrole et de ressources naturelles pour leur fabrication, production de déchets à transporter puis à éliminer. Pour limiter cette prolifération, préférez les produits en vrac, bannissez les produits à dosage

individuel et munissez-vous de sacs réutilisables lors des courses. Et cela allègera votre poubelle.

Je fais un compost avec mes déchets

J'en ai déjà parlé, un tiers de notre poubelle est composé de déchets organiques pouvant être compostés : épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, restes de pain, déchets verts du jardin. Faire un compost a plusieurs avantages : la matière est recyclée en engrais naturel de qualité, et le volume de notre poubelle est réduit de 30 %. C'est autant de déchets qui n'auront pas besoin d'être acheminés par camion, ni d'être incinérés ou enterrés. Un coût en moins pour la collectivité et l'environnement

Et en plus de tout cela :

Je me déplace à pied, à vélo ou j'utilise les transports en communs, lorsque c'est possible

Train, tram (ailleurs ou plus tard), bus : rien de mieux pour se déplacer en ville, sans le stress d'être pris dans les embouteillages ou de chercher une place, souvent payante, pendant une demi-heure. On évite aussi d'asphyxier les gens avec les rejets d'échappements, ce qui n'est pas négligeable. Faire du vélo, de la marche pour aller faire des courses, c'est bon pour les cuisses, le cœur et le moral.

Thierry Coenen
Conseiller communal

Quand l'homme n'aura plus de place pour la nature, peut-être la nature n'aura-t-elle plus de place pour l'homme.

Stefan Edberg





Etat civil DÉCEMBRE 2011 / JANVIER 2012

DÉCÈS DU 01 AU 31 JANVIER 2012

BRONCKART Jean Claude, époux GENOT, 05/03/1961 – 03/01/2012, domicilié à Ans ;
 DIEU Denise, 25/03/1933 – 01/01/2012, domiciliée à Ans ;
 PORSON Georgette, veuve WILLEMS, 22/09/1940 – 02/01/2012, domiciliée à Ans ;
 BOUHY Charles, époux BUCKINX, 14/04/1924 – 05/01/2012, domicilié à Ans ;
 HONTIENS Jacqueline, 15/03/1949 – 05/01/2012, domiciliée à Ans ;
 MESZYNSKI Henri, 22/09/1955 – 04/01/2012, domicilié à Ans ;
 HUBIN Marthe, épouse BARTHOLOMÉ, 27/03/1931 – 07/01/2012, domiciliée à Ans ;
 CARION Marcel, époux CRABBE, 02/05/1929 – 07/01/2012, domicilié à Ans ;
 WAFFLARD Renée, veuve WAFFLARD, 03/05/1926 – 07/01/2012, domiciliée à Ans ;
 COLLIN Yvette, veuve LAMBERT, 29/05/1923 – 07/01/2012, domiciliée à Ans ;
 BISTON Jean, époux LEMOINE, 08/01/1938 – 09/01/2012, domicilié à Ans ;
 VRANCKEN Jean-Marie, époux GERARD, 22/06/1959 – 06/01/2012, domicilié à Ans ;
 WILLAME Lucienne, épouse JOLY, 03/06/1925 – 10/01/2012, domiciliée à Ans ;
 BUNGENEERS Charles, époux LIBERT, 24/12/19311 – 12/01/2012, domicilié à Ans ;
 MINICUCCI Antonio, époux PETTINICCHI, 19/07/1928 – 13/01/2012, domicilié à Ans ;
 PACQUÉ Albert, 21/08/1942 – 14/01/2012, domicilié à Ans ;
 DOZIN Madeleine, veuve MISSAIRE, 13/09/1928 – 08/01/2012, domiciliée à Ans ;
 NACHTEGALS Jean, époux CILLIS, 14/08/1952 – 16/01/2012, domicilié à Ans ;
 FRANCK Roger, veuf ROLAND, 10/04/1934 – 05/01/2012, domicilié à Ans ;
 RÉMONT Léon, époux VANHOREN, 28/11/1916 – 19/01/2012, domicilié à Ans ;
 ZINZEN Fernande, veuve BOVY, 27/07/1921 – 18/01/2012, domiciliée à Ans ;
 GÉRARD Marie, veuve GOFFIN, 27/02/1922 – 21/01/2012, domiciliée à Ans ;

FRANQUINET Régine, 07/09/1953 – 21/01/2012, domiciliée à Ans ;
 HABRAEKEN Marie José, veuve MAILLEUX, 31/05/1922 – 23/01/2012, domiciliée à Ans ;
 ROMAINVILLE Marie, veuve MASSET, 09/05/1927 – 26/01/2012, domiciliée à Ans ;
 GANSER Hubertine, veuve CULOT, 30/08/1922 – 28/01/2012, domiciliée à Ans ;
 DOMECCYN Albertina, veuve DELATTRE, 02/04/1919 – 31/01/2012, domiciliée à Ans

MARIAGES JANVIER 2012

Samedi 07 janvier 2012
 KORKUT Murat et GÖKTÜRK Mukadder

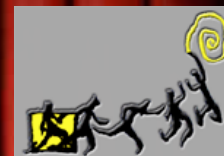
NAISSANCES DÉCEMBRE 2011 JANVIER 2012

CASALICCHIO LIANA : 5/01/2012 ;
 LECHQER ANAS : 27/12/2011 ;
 ZHOU MATTEO : 30/12/2011 ;
 DERVEAUX GABRIEL : 1/01/2012 ;
 SZARZEC AURÉLIE : 2/01/2012.
 MAZARI YASMINE : 2/01/2012 ;
 OFFERMAN TOM : 4/01/2012 ;
 GIORDANO FRANCESCO : 5/01/2012 ;
 DELAGOEN CAMILLE : 8/01/2012 ;
 NAJIB MAYSSA : 9/01/2012 ;
 WOLKENAR LUCAS : 9/01/2012 ;
 MONTALI NAO : 9/01/2012 ;
 AZZAOUY LUQMAN : 10/01/2012 ;
 AVENDANO MARTINEZ ELÉNNA : 13/01/2012 ;
 PUZIC GABRIELA : 15/01/2012 ;
 HADI SARAH : 18/01/2012 ;
 KRASNIC SAMIRA : 18/01/2012 ;
 LEROUX ELSA : 19/01/2012 ;
 ERRAAI AYMAN : 19/01/2012 ;
 OULAD MANSOUR YOUNES : 22/01/2012 ;
 DONA MADELINE : 17/01/2012





**Thomas CIALONE, Premier Echevin,
Echevin de la Culture,
Président du Centre Culturel**



Agenda Centre culturel d'Ans

Vendredi 2 mars 20h25
JAZZ AL'TAPPE
CEZARIUSZ GADZINA



Césariusz Gadzina connaît un parcours musical éclectique, mais c'est dans le plus pur langage jazz qu'il s'exprime le mieux.

Vendredi 9 mars à 20h00
PIECES À CONVICTIONS
QUAND J'AURAI 25 ANS

Exposition spectacle
Présentation par les élèves de l'Athénée d'Ans et du Collège Saint François d'Assises du résultat des ateliers artistiques du projet Pièces à convictions 2012.
Entrée gratuite !

Dimanche 11 mars à 17h00
BAL FOLK AVEC LEVAN

Levan (prononciation : les vanes !!!) qui en suédois signifie " Eve " est composé de trois musiciens qui ne font pas leurs premiers pas dans le monde du folk. Nous retrouvons Aurélie Giet à la clarinette, Christian D'Huyvetter à l' accordéon et Michel Jacquemain au cistre pour le plus grand plaisir de nos pieds.
Prix : 8,5€ et 7€ (membres rzf)
infos : 0476/31 05 63 (Eddy) / www.rzf.be

Rif'Zans l'Fiësse, Danses et Musiques traditionnelles

Vendredi 16 mars à 20h25
GAËTAN STREEL
+ GARAGE DOOR TRAUMA
(concert)



Connu pour avoir participé à de nombreux projets (Piano Club, Jeronimo ou MLCD) Gaëtan Streel revient sur le devant de la scène avec un album folk intimiste. Avec : Jérôme Magnée (Dan San), Salvio la Delfa (Piano Club, Malibu Stacy), Catherine Thiéron (belleclose), Sara Lejeune et Emma Meurice (Nicola Testa, Mark Gardener).

Lundi 19 mars à 20h00
RESTER OU PARTIR : TANGUY A-T-IL TOUJOURS LE CHOIX ?
CAFÉ-CITOYEN

La ligue des familles et le Centre culturel d'Ans vous invitent à les rejoindre au café !
Un soir, dans une cafétéria, des citoyens se retrouvent pour parler familles : école, enfants, parents, loisirs, argent, éducation
A chacun d'apporter sa pierre à la soirée. Venez nous rejoindre.
Invitée : Joëlle Keuser, juriste au planning familial Inforfamilles à Liège.

Mardi 20 mars et Jeudi 22 mars, à 9h00, 10h25, 13h25 et 14h45
LA FABULEUSE ET AUTHENTIQUE HISTOIRE DU ROCK RACONTÉE AUX ENFANTS.

Pour les 6 à 12 ans.
Quatre musiciens proposent de traverser un siècle de musique populaire, des origines du blues à la musique par ordinateur, dans un décor évocateur, avec leurs anecdotes et une musique jouée en direct.
Tarif hors scolaire 5€

Lundi 26 mars, Mardi 27 mars et Mercredi 28 mars
QUAND J'AVAIS 25 ANS



Lorsque les objets d'antan rencontrent les enfants d'aujourd'hui.
Vous aviez 25 ans il y a longtemps ...
Vous possédez des objets que les enfants et les jeunes d'aujourd'hui ne connaissent plus, (des outils, des ustensiles, des machines, des métiers, ...).
Vous avez des photos d'événements de votre jeunesse. Venez les présenter aux enfants des écoles d'Ans lors des deux

jours spéciales « quand j'avais 25 ans ». Intéressés ? Contactez-nous !
Infos : Centre culturel d'Ans
04/247.73.36 vdelvoye.cca@skynet.be

Jeudi 29 mars à 20h00
RUE DE L'EGALITÉ, 24 À ANS

Le groupe AA de Ans-Egalité vous convie à la réunion ouverte au public afin de faire connaître l'action du mouvement des « Alcooliques Anonymes ». Contact : 0497/435 422 (Guy)

Psychologue, psychanalyste, directeur de l'Association Française Dolto.

« SOIF D'AUTRE CHOSE, REVENIR À L'HUMAIN »

Qu'est-ce qui nous donne l'énergie de nous lever chaque matin ? La sinistrose qui nous envahit est-elle inéluctable ? Dans le livre écrit par Philippe Béague, vingt trois auteurs d'horizons différents (philosophes, psychanalystes, juristes, artistes...) nous disent pourquoi, de leur point de vue, la vie est encore synonyme d'espoir et ce qui lui donne un sens. Une lecture pour réinventer un demain donnant la priorité à la dignité de l'être humain.
Paf : 7€ / 5€ en prévente / 1,25€ (art.27)
Cadeau ! Votre sourire vous plaisait sur une photo d'il y a 25 ans ? Nous vous l'échangeons contre une boisson, offerte !

En mai 2012, le Centre culturel d'Ans fêtera ses 25 ans d'existence !

Ce 27 janvier, dans les locaux de la Maison de la Presse de Liège, Thomas Cialone, l'Echevin de la Culture, Président du Centre culturel d'Ans, présentait en compagnie du Directeur du Centre culturel Denis Gilis et de la responsable de la communication Fabienne Chaballe, le programme 2012 de ce monument artistique ansois qui fête cette année, ses 25 bougies.

Pour ce quart de siècle, le Centre culturel d'Ans a choisi, non seulement de faire la fête, mais aussi de s'offrir un cadeau inestimable : le temps de réfléchir. Baptisé Forum 25, ce cadeau associera l'entière de la population à un projet culturel participatif et ambitieux.

Le principe ? Trois mardis, les 31/01, 28/02 et 20/03, de 19h30 à 22h. Quelle que soit l'option de chacun(e) - interroger, proposer, écouter, observer, déambuler, voire même s'en aller - Forum 25 le permettra : venir à la première soirée et décider, ensuite, de poursuivre ou non !

Autre cadeau à l'occasion de ce 25ème anniversaire : un laissez-passer annuel délivré à toute personne née en 1925, habitant un n° 25 ou âgée de 25 ans en 2012.

En outre, plusieurs activités de la saison seront assorties d'un bonus lié au chiffre 25 : ainsi, à l'occasion du spectacle théâtral d'improvisation sur le thème du couple le 17 février, tout qui déclinera la relation amoureuse en 2 + 5 mots se verra offrir un philtre d'amour!

Enfin, le vendredi 25 mai sera celui de la fête : spectacle inédit en lien avec l'histoire du Centre culturel, bulles et gâteau, soirée dansante aux

rythmes de l'année 87... sans oublier les 25 heures de création, le grand jeu des 25 énigmes et... la 25ème heure... Mystère, tout cela reste à découvrir !

Depuis plusieurs années, le Centre culturel d'Ans propose divers cycles d'événements : le jazz, les conférences, les festivals Métal... Cette dernière activité ravit un public plus jeune, venant s'ajouter à celui, déjà présent, du théâtre scolaire et des ateliers artistiques permanents.

Pour terminer le 1er semestre 2012, le Centre culturel d'Ans rééditera, à l'occasion de la fête de la musique, l'événement « concert@home » : des spectacles chez l'habitant favorisant le lien social, l'échange et la convivialité : un quart de siècle à rêver la culture, à la « remuer » et à la décliner sous toutes ses formes ; un quart de siècle à inventer, à projeter, à proposer, à associer... cela porte de beaux fruits. « Cqfd », comme on dit !

INFOS : 04/247.73.36 – www.centreculturelans.be





«LE CPAS D'ANS PRESENT SUR TOUS LES FRONTS»

Jean LARBANOIS, Directeur de la Boussole :

“LES AMO : DES STRUCTURES TROP MECONNUES QUI VOUS VEULENT DU BIEN...”

UNE AMO, QU'EST-CE ?

On entend régulièrement parler de l'Aide à la Jeunesse par des services tels le SAJ, le SPJ, les IPPJ, par ce qu'on appelait « dans le temps » les homes. Aujourd'hui existent de nombreuses initiatives différentes dont les services d'Aide en Milieu Ouvert (AMO). Les AMO font donc partie de l'arsenal de l'Aide à la Jeunesse organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Une des caractéristiques principales des AMO est qu'il s'agit de services de proximité « non mandatés ». Elles travaillent donc en toute indépendance, à la demande des jeunes et/ou des familles et en toute confidentialité. Il s'agit que les jeunes puissent s'adresser à des adultes professionnels responsables, en toute confiance, sans devoir craindre un éventuel contexte répressif. Nos interventions sont gratuites.

Les AMO sont un lieu de parole et d'échanges (informations, orientations, médiations, accompagnement dans des démarches ou des projets...).

Les AMO se situent dès lors essentiellement dans le domaine préventif. A noter encore que nous travaillons avec les jeunes entre 0 et 18 ans (avec parfois une prolongation possible jusque 20 ans).

ET LA BOUSSOLE DANS CE CONTEXTE ?

Ce Service a été créé par le CPAS d'Ans et a reçu son agrément le 25/02/10. Nous sommes une équipe de 5 travailleurs sociaux. Notre territoire d'action comprend l'ensemble des communes d'Ans et d'Awans.

Problématique essentielle : se faire connaître et reconnaître par les jeunes. Il est souvent difficile pour un jeune d'aller pousser la porte d'un service inconnu. Nous aïions très régulièrement « zoner » dans les quartiers à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent, parler avec eux, répondre à leurs questions, concrétiser ensemble des projets. Il nous arrive aussi de passer le temps de midi dans les abords des écoles secondaires de la commune. Nous pouvons aussi avoir un rôle de transmission de la « parole des jeunes » dans un esprit de responsabilisation citoyenne... Nécessité d'établir la confiance sans laquelle rien ne nous serait possible.

Nous organisons bon nombre d'activités sportives et culturelles ainsi que des séjours occasionnels (à Bouillon et à Londres en 2011).

Nous travaillons parfois aussi dans des

synergies locales (école de devoirs, aide aux étudiants jobistes, Eté Solidaire, Mai en Couleurs, Plateforme Enfance Jeunesse Santé Bien-être Maltraitance...)

LES LIMITES DE L'AMO

Nous ne sommes pas une maison de jeunes même si certaines de nos activités se ressemblent. Dans ce contexte, notre but est de mieux connaître « nos jeunes » et être identifiés par eux comme adultes « à qui on peut parler si besoin est ».

Nous intervenons régulièrement dans diverses situations d'aide individuelle (avec toujours au départ une demande du jeune et/ou de sa famille). Quelques conseils et entretiens peuvent parfois suffire et éviter les mesures coercitives du SAJ, par exemple.

Les AMO ne travaillent pas dans le « sécuritaire » ou le répressif.

DU CÔTÉ DES PARENTS

On est souvent confrontés à des situations où les jeunes de leur point de vue n'ont absolument aucun problème. Ce n'est pas l'avis de leurs parents en difficulté, dépassés, à bout de nerfs... La Boussole propose (outre l'aide individuelle) d'organiser des rencontres de parents qui souhaiteraient réagir dans le cadre d'un module type « table d'échanges », avec peut-être présence de référents ou de spécialistes de l'éducation. Ce projet est à l'étude.

«Parents en difficulté ou plus largement, en réflexion éducative», si cette idée vous interpelle, n'hésitez pas, contactez nous. On en parlera.

CONCLUSIONS

La Boussole est un jeune service dont le cadre de travail est défini par la loi et un projet pédagogique. Nous nous voulons dans la proximité des jeunes citoyens. Heureusement, beaucoup de ces jeunes vont bien et trouvent leur chemin vers la responsabilité, l'autonomie et le bonheur. On stigmatise souvent les jeunes à cause de quelques uns (comme il y en a eu à

chaque génération, on l'oublie souvent) qui réalisent leur « passage » de façon moins structurée. Certes, la violence a grandi dans ses intensités, les jeunes « difficiles » sont de plus en plus jeunes, les regroupements et les bandes de jeunes inquiètent aussi ainsi que leurs consommations et les situations de danger dans lesquels l'inconscience peut les précipiter.

Toutes ces réflexions nous mènent vers le constat que la prévention est une nécessité prioritaire.

L'AMO est une réponse (parmi d'autres).

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

La Boussole AMO

46, avenue Roi Baudouin – 4432 ALLEUR

04/247.74.71 -

laboussole.amo@hotmail.com

Directeur : Jean LARBANOIS

Equipe éducative :

Bernadette Groesmans,

Séverine Charlier,

Charlotte Haufman

et Daniel Marziani



LES PESTICIDES NUISENT À VOTRE SANTÉ ET À L'ENVIRONNEMENT

CETTE ANNÉE, ANS PARTICIPE
À L'ACTION
LE SAMEDI 24 MARS 2012 :
A LA BIBLIOTHÈQUE SOREIL,
RUE W. JAMAR 168 À 4430 ANS

PROGRAMME

A partir de 9h30: accueil et dégustation de produits bio avec L'ASBL Cuisine Nature
10h: conférence « 4 saisons sans pesticides » par Marc Knaepen de l'Emission Jardins et Loisirs (RTBF)
11h30: trucs et conseils du club de jardinage d'Ans, potage aux topinambours

Entrée gratuite

Réservation souhaitée au 04/247.72.70 ou au 04/247.72.67

L'ABUS DE PESTICIDES EST DANGEREUX POUR TOUS LES HABITANTS DE VOTRE JARDIN !

